La Société Bretonne du Rhododendron encourage et favorise l'échange de **boutures** ou de **greffons**. La réunion à la fin du mois de septembre est l'occasion pour ses membres de pratiquer ce troc.
Il y a cependant une restriction de taille dans cette pratique : elle est limitée à un périmètre restreint.
Pourtant, lors d'une récente visite à un lointain jardin au fin fond de la France vous aviez remarqué un rhododendron qui vous a fait saliver.
Le propriétaire, bon prince, est d'accord pour vous donner quelques boutures mais voilà, il y a quelques problèmes. D'abord ce n'est pas vraiment la saison de faire des boutures et surtout votre voyage n'en est qu'à son début et doit durer encore une bonne semaine. La solution est on ne peut plus simple et pour une fois très bon marché si on la compare à d'autres comme l'achat et l'expédition du plant convoité.

L'expédition de boutures (ou de greffons pour les variétés récalcitrantes à l'enracinement) par la Poste est facile et le succès est garanti si l'on prend quelques précautions élémentaires. Le but de cet article est de passer en revue la plupart des cas pouvant se présenter. Si vous êtes l'expéditeur il vous suffit de suivre cette façon de faire qui a fait ses preuves. Si vous êtes le bénéficiaire de cet envoi il vous incombe la charge de l'expliquer à votre expéditeur.

L'expérience m'a appris que les problèmes qui peuvent survenir avec les Douanes sont proportionnels à la grosseur du colis.

Une enveloppe bulle au format 240 x 330 n'a encore jamais été stoppée.
Nous allons donc faire en sorte de réduire au maximum notre envoi ce qui a pour effet de préparer les boutures.
J'ai tracé un trait au marqueur pour indiquer les parties qui allaient être supprimées. La fonction de l'élastique est de maintenir les feuilles de façon qu'elles occupent le moins d'espace possible.

Une fois les boutures raccourcies il est recommandé de les laisser tremper dans un verre rempli d'eau pendant quelques heures.
Ceci est en général suffisant pour un voyage de quelques jours à l'intérieur de la Communauté européenne.

Essuyer consciencieusement les boutures. En effet, l'expérience prouve que l'on perd beaucoup plus de boutures par excès d'eau que par manque d'eau.

Vous choisirez un sac plastique possédant un système de fermeture étanche qui soit juste à la taille exacte des boutures. Il est préférable d'avoir en début de saison un large éventail de choix. Encore une fois le souci d'expédier la juste taille.

Il faudra ensuite nommer séparément chaque sac plastique. Vous pouvez écrire directement sur les feuilles des boutures avec un feutre à encre résistante à l'eau ou sur le sac plastique.
Personnellement je mets un Postit avec le nom au crayon à l'intérieur du sac qui peut ainsi resservir facilement.

Avant de fermer hermétiquement le sac plastique, j'aspire le maximum d'air qu'il contient.
Vous pouvez constater que les parois du fond sont plaquées l'une contre l'autre ce qui signifie qu'il n'y a plus d'air.

Selon la saison ou la destination des boutures il peut être judicieux d'ajouter une feuille de papier journal préalablement mouillée à l'intérieur du sac plastique.
Mouillée sans excès.

Glisser votre sac plastique à l'intérieur de l'enveloppe bulle ayant les mêmes dimensions.

Si l'expéditeur n'a pas respecté les consignes précédentes vous risquez de recevoir des boutures desséchées.
Les feuilles ont commencé à s'enrouler et elles ont perdu toute souplesse.

Le dessèchement est particulièrement visible sur le bois de la bouture qui présente une surface ridée.

Là encore quelques heures dans un verre d'eau peuvent sauver la situation si le dessèchement n'est pas trop prononcé.

Vous devez apposer cette vignette verte (CN 22) rédigée en anglais et en français pour toute expédition vers l'étranger.
La vignette ci-contre était collée sur une enveloppe en provenance de Nouvelle Zélande.
Partant du principe que les postiers néo-zélandais ne sont pas regardants pour ce qui quitte leur pays et que les postiers français ne parlent pas forcément l'anglais il est préférable de remplir cette vignette dans la langue de l'expéditeur.

C'est volontairement que nous n'avons pas abordé le problème du Certificat sanitaire qui n'est pas le sujet de cet article.
Bien sûr nous ne pouvons que vous inciter à respecter la législation en vigueur !!!